		Page: 1
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée.

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : HTH spa CHOC SANS CHLORE

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : 0VE5-R06A-V00T-90GA

Numéro d'enregistrement : 01-2119485567-22-xxxx

Nom de la substance : pentapotassium bis(peroxymonosulphate) bis(sulphate)

No. de la substance

No.-CE : 274-778-7

No.-CAS : 70693-62-8

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit chimique pour le traitement de l'eau

<p><b>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>          Innovative Water Care Europe SAS          Z.I. LA BOITARDIERE BP 219          37400 Amboise          France</p> <p><b>Adresse e-mail de la personne responsable de FDS:</b> HazardCommunication@solenis.com</p> <p><b>Informations sur le produit</b>          +33 (0)2 47 23 43 00</p>	<p><b>1.4 Numéro d'appel d'urgence</b>          Europe: NCEC +44 (0)1235 239 670, Afrique et Moyen-Orient : NCEC +44 (0)1235 239 671 , ou appeler le SAMU en composant le 01 40 05 48 48 (Paris) / 01 45 42 59 59 (ORFILA)</p>
--	--


## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Toxicité aiguë, Catégorie 4

H302: Nocif en cas d'ingestion.

		Page: 2
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :


P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

#### Prévention:

P260	Ne pas respirer les poussières.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P310	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

		Page: 3
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

**Stockage:**

P405 Garder sous clef.

**Elimination:**

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**


**3.1 Substances**

Nom de la substance : bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium

No.-CE : 274-778-7

**Composants**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Concentration (% w/w)	Facteur M, SCL, ATE
bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) depentapotassium	70693-62-8 274-778-7 01-2119485567-22-	>= 90 - <= 100	

		Page: 4
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

	XXXX		
--	------	--	--

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours


- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Consulter un médecin.  
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
 EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
 Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.  
 En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
 Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
 Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
 Enlever les lentilles de contact.  
 Protéger l'oeil intact.
- En cas d'ingestion : Faire immédiatement appel à une assistance médicale.  
 Ne PAS faire vomir.  
 Se rincer la bouche à l'eau.  
 Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :  
 troubles de l'estomac ou des intestins (nausées, vomissements, diarrhée)  
 irritation (nez, gorge, voies respiratoires)  
 œdème pulmonaire (accumulation de liquide dans les tissus des poumons)

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

		Page: 5
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Eau pulvérisée  
Mousse
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de soufre  
Chlore

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.
- Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.


## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Éviter la formation de poussière.  
Éviter l'inhalation de la poussière.  
Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.  
Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

		Page: 6
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

---


## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Ne pas fumer. Le récipient vide est dangereux. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Mesures d'hygiène : Éviter l'inhalation de la poussière. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Défense de fumer. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

		Page: 7
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) la ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (si applicable) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

**Contrôles organisationnels appropriés:** : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.


#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux (EN ISO 16321) : Portez des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque de protection pour protéger les yeux et la peau de la poussière en suspension.  
Conservez un bassin oculaire dans votre lieu de travail immédiat.

Protection des mains (EN ISO 374)

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps (EN 14605) : Porter selon besoins:  
Tablier résistant aux produits chimiques  
Chaussures de sécurité  
Tenue de protection étanche à la poussière  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  
Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre fournisseur d'équipements de sécurité).

		Page: 8
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure.

Protection respiratoire (EN 136, EN 143, EN 14387) : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.  
 Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m<sup>3</sup> le masque anti-poussière est recommandé.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : poudre

Couleur : blanc

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible


Inflammabilité : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Température de décomposition : > 70 °C  
Donnée non disponible

		Page: 9
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

pH : 2,3  
Donnée non disponible

Viscosité  
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : soluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1,2 gcm<sup>3</sup>


Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

## 9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

		Page: 10
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité.

Tenir éloigné de la chaleur, des flammes, des étincelles et d'autres sources d'inflammation.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Des matières combustibles  
Cyanures  
sels métalliques  
bases fortes  
agents réducteurs forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de soufre  
Chlore

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë


Nocif en cas d'ingestion.

#### Composants :

#### **bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) de pentapotassium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 200 - 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 423  
Evaluation: Le composant / mélange est classé dans la toxicité orale aiguë, catégorie 4.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

		Page: 11
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 11.000 mg/kg

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque de graves brûlures.

##### Produit:

Remarques : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

##### Composants:

#### **bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) depentapotassium:**

Résultat : Provoque des brûlures.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

##### Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

##### Composants:

#### **bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) depentapotassium:**

Résultat : Corrosif pour les yeux

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

##### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

##### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.


##### Composants:

#### **bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) depentapotassium:**

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

		Page: 12
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **11.2 Informations sur les autres dangers**

#### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

##### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### **Information supplémentaire**

##### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**


### **12.1 Toxicité**

#### Composants:

##### **bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) depentapotassium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 53 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Type de Test: Essai en semi-statique  
 Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 1,09 mg/l  
 Durée d'exposition: 96 h  
 Type de Test: Essai en statique  
 Méthode: EPA OPPTS 850.1075

		Page: 13
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 3,5 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en semi-statique

CL50 (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 1,18 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1 mg/l  
Point final: Inhibition de la croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,5 mg/l  
Point final: Inhibition de la croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,889 mg/l  
Durée d'exposition: 37 jr  
Espèce: Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)  
Type de Test: Essai en dynamique

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

#### **bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) depentapotassium:**

Biodégradabilité : Résultat: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation


### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Le potentiel de bioaccumulation ne peut pas être déterminé.

### Composants:

#### **bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) depentapotassium:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < 0,3  
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

		Page: 14
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

##### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

##### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

##### Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Toxique pour les organismes aquatiques.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.


---

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.  
  
Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

		Page: 15
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

Ne pas réutiliser des récipients vides.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

**ADR:** UN3260

**ADN:** UN3260

**RID:** UN3260

**Code IMDG:** UN3260

**IATA-DGR:** UN3260

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADR:** SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (PENTAPOTASSIUM BIS(PEROXYMONOSULPHATE) BIS(SULPHATE))

**ADN:** SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (PENTAPOTASSIUM BIS(PEROXYMONOSULPHATE) BIS(SULPHATE))

**RID:** SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (PENTAPOTASSIUM BIS(PEROXYMONOSULPHATE) BIS(SULPHATE))

**Code IMDG:** CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (PENTAPOTASSIUM BIS(PEROXYMONOSULPHATE) BIS(SULPHATE))

**IATA-DGR:** Corrosive solid, acidic, inorganic, n.o.s. (PENTAPOTASSIUM BIS(PEROXYMONOSULPHATE) BIS(SULPHATE))

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR:** 8

**ADN:** 8

**RID:** 8

**Code IMDG:** 8

**IATA-DGR:** 8

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR:** II

**ADN:** II

**RID:** II


**Code IMDG:** II

**IATA-DGR:** II

### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR:** Non applicable

**ADN:** Non applicable

		Page: 16
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

**RID:** Non applicable

**Code IMDG:** Non applicable

**IATA-DGR:** Non applicable

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable


Règlement (CE) N° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles : Non applicable

		Page: 17
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

(R-461-3, France)

#### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

#### Les ingrédients qui doivent être listés sur l'étiquette

bis(peroxymonosulfate)bis(sulfate) depentapotassium (POTASSIUM CAROATE)

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Exempt
AIIC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
DSL	: Exempt
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

---


#### RUBRIQUE 16: Autres informations

##### Information supplémentaire

Date de révision: 03.02.2026

##### Texte complet pour autres abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles

		Page: 18
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 03.02.2026
		Date d'impression: 13.02.2026
		Numéro de la FDS: R1600054
HTH spa CHOC SANS CHLORE		Version: 1.2
218557		

(Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Principales références bibliographiques et sources de données

Données internes SOLENIS

Données internes d'SOLENIS, y compris les rapports d'essais propres et parrainés

La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche signalitique a été préparée par le département de santé et sécurité environnementale d'Solenis.

FR / FR